Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 022-212201370-20260929-26290903-DE

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de MAËL-CARHAIX - 22340

Séance du mardi 29 septembre 2026

Délibération n° 26.29.09.03

Le 29 septembre 2026, à vingt heures, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 21 septembre 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, **sous la présidence de Madame Rollande LE BORGNE, Maire.**

Présents : Raymond BARRÉ, Camille BERTRAND, Yann COLLOBERT, Valérie GLOU, Sabrina GUÉGUEN, Solenn JOUAN-HENAFF, Rollande LE BORGNE, Alain LE COZ, Claude LE TERTRE, Elise LORINQUER, Alain MARZIN, Rozenn MÉROT Jean-Pierre TROQUIER

Absents : John GREENLEES, Marija LE CORVELLEC

Secrétaire : Raymond BARRÉ

En exercice : 15	**Présents : 13**	**Pouvoir : 0**
Vote	Pour	13
	Contre	0
	Abstention	0

Objet : Acquisition foncière – 18 Rue de la Gare – Parcelle AC n° 74. Montant : 20 000 € + frais. Approbation.

Classification Actes : *Domaine et patrimoine – 3.1 : Acquisitions*

Madame le Maire rappelle que dans le cadre du projet d'extension du cabinet médical, la Commune avait fait l'acquisition de la propriété voisine au 20 Rue de la Gare.

La Commune avait également montré son intérêt pour l'acquisition de la propriété située à coté au 18 Rue de la Gare, composée d'une partie bâtie et d'une partie non-bâtie (494 m²) et qui pouvait être intégrée au projet.

Les démarches, bien que n'ayant pas abouti à l'époque, ont été relancées.

Ainsi, par mail du 24 août 2026, Madame Carole Leanne TAYLOR, domiciliée au Royaume-Uni, accepte l'offre communale à 20 000 € avec prise en charge des frais liés pour la Commune (diagnostic le cas échéant et notaire).

Madame le Maire précise que le projet d'extension du cabinet médical tel que présenté par M. Richard GUILLEMOT, architecte, devra être reconsidéré afin d'intégrer ce foncier.

Ainsi le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **valide l'acquisition de la parcelle AC n° 74 d'une contenance de 494 m² sise au 18 Rue de la Gare auprès de Madame Carole Leanne TAYLOR pour un montant de 20 000 €,**
- **accepte la prise en charge des frais inhérents à cette acquisition,**
- **autorise Madame le Maire, ou son représentant, à signer l'acte notarié qui sera rédigé auprès de l'étude COB Juris à Maël-Carhaix.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au registre.

Le Maire,

MAIRIE de MAËL-CARHAIX (Côtes-d'Armor)

Le secrétaire de séance,

Barré